



Dassault-Biarritz

# Compte rendu commission restaurant du 1<sup>er</sup> décembre

Le 24 novembre, le menu de Noël 2014 a été présenté aux organisations syndicales et à la direction. Après débats, la commission a décidé de se réunir à nouveau le 1<sup>er</sup> décembre après que la SODEXO ait revu sa copie car le repas proposé nous paraissait onéreux et pas assez festif. Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion, nous avons validé le menu ci-joint présenté par la SODEXO qui a su faire des efforts culinaires et surtout tarifaires.

## Mercredi 17 décembre

### Menu de Noël 2014

#### Côté Entrées

- Œuf poché aux lardons et éclats de châtaigne, vinaigrette à l'huile de noix 0,95 € / 10 UV
- Assiette de Noël 2,56 € / 27 UV  
(pressé de canard au foie gras, rilette de saumon sur toast)
- Terrine de sanglier, Chutney de fruits secs 0,76 € / 8 UV
- Flan crabe et poissons, sauce aurore 1,33 € / 14 UV
- salade de Penne au saumons fumé parfumée à l'Aneth 0,76 € / 8 UV

#### Côté Plats Chauds

- Gigolette de canard farcie gasconne 3,40 € / 36 UV
- Filet de merlu en croute parfumé aux poivrons, sauce bisque de crustacés 1,89 € / 20 UV
- Longe de porc caramélisée au senteur de Noël 1,89 € / 20 UV

#### Accompagnements

- Pommes de terre forestières 0,66 € / 7UV
- Poêlée d'haricots verts, mélange forestier, poivrons, lardons 0,76 € / 8 UV

#### Côté Fromages

- Assiette de fromages et brebis, Confitures cerises 0,95 € / 10 UV

#### Côté Desserts

- Verrine au chocolat et écorces d'oranges confites 0,85 € / 9 UV
- Bûche pâtissière de Noël 0,91 € / 10 UV
- Crème fouettée caramel 0,38€ / 4 UV
- Mille-feuille à la crème de marron 0,76 € / 8 UV
- Ile flottante aux amandes 0,47 € / 5 UV

Pour un menu complet (5 éléments), le tarif se situera entre 49 UV (4,64 €) et 91 UV (8,19€) pour la part salariale auquel il faut rajouter 3,94 € de subventions CE et direction.

**Nous regrettons tout de même que la direction locale, comme les années précédentes, soit si avare quand il s'agit de sortir un peu de monnaie pour ses salariés en refusant de prendre ce repas à sa charge.**

Le 4 décembre 2014